

Chers compatriotes.

On peut toujours espérer que la solidarité contributive ou participative et une meilleure éducation produiront un monde meilleur, il n'en reste pas moins vrai que l'action politique doit d'abord chercher à ce que chacun puisse vivre décemment. La formation, l'emploi, le chômage, la retraite, la protection sociale, le pouvoir d'achat, c'est-à-dire tout ce qui tourne autour de la question du travail dans la société, alimentent une bonne partie du débat politique. Les gouvernements et les organisations syndicales et patronales se renvoient la balle dans un jeu de menaces, de conflits et de négociations qui semble sans fin. Est-il seulement imaginable qu'un jour tout le monde puisse être durablement satisfait ? Peu vraisemblable, tant cela est devenu un jeu de postures politiques où chacun défend des positions de pouvoir. En tout cas, il ne fait pas de doute que le levier social, que j'aborde ici, concerne tout le monde dans sa vie quotidienne et que son maniement ne peut se faire à la légère.

On connaît la fameuse étymologie du mot *travail*, qui proviendrait du *tripalium*, un instrument de torture romain. Aujourd'hui remise en cause, cette origine supposée laisse néanmoins entendre que le travail relève à la fois de la contrainte et de la souffrance, à l'instar du *travail* d'une femme à l'accouchement. À l'époque où les êtres humains pouvaient se contenter de dire « allez, on va pêcher », « on va chasser » ou « on va cueillir » quand ils avaient faim, ils ne percevaient sans doute pas cela comme un travail. Car le travail suppose effectivement une forme de rythme quotidien obligé, apparu avec l'agriculture et la sédentarisation. En voulant assurer leur pitance par anticipation, les êtres humains se sont imposé des cadres temporels et des efforts supplémentaires, ils ont recherché de la productivité. Ils ont ainsi aussi favorisé le développement du travail pour autrui, contre de la nourriture puis contre de l'argent. De l'esclave au salarié, du travailleur journalier au travailleur ubérisé, de l'indépendant au fonctionnaire, de l'ouvrier au cadre, toute une palette de rapport au travail a existé et existe encore. Mais, on constate tout de même une chose : les classes dominantes

ont toujours cherché à faire travailler les autres, de gré ou de force, alors qu'elles-mêmes évitaient de le faire. Il doit bien y avoir une explication, non ? Certes, assez récemment, sous l'impulsion managériale étasunienne, on a réussi à faire croire que, même pour les gens très fortunés, le travail est une valeur cardinale et même que le travail est émancipateur. Accordons-leur le bénéfice du doute... Finalement, quoi qu'il en soit, que l'on travaille par obligation ou par goût, le travail n'a de valeur que s'il s'effectue dans des conditions correctes et permet de vivre au moins décemment, autrement dit s'il se fait dans la sérénité et s'il en amène. Et il est du devoir de la puissance publique de le garantir.

Dans les pays démocratiques, les conditions de travail se sont grandement améliorées au cours du 20^{ème} siècle, en particulier dans l'industrie. Il faut reconnaître aux syndicats le rôle important qu'ils ont eu dans des évolutions majeures sur l'hygiène, la sécurité, le temps de travail, les congés payés, le salaire minimal, la protection sociale. Mais, s'il reste encore des problèmes à régler, on peut quand même regretter les postures souvent idéologiques et agressives de la plupart des grands syndicats français devenus boutiquiers et impopulaires à force de vouloir faire croire que les entreprises se comportent comme en 1920. N'oublions surtout pas que ce sont les entreprises qui, à travers les cotisations patronales et salariales, financent un des systèmes de sécurité sociale les plus protecteurs au monde. Alors, c'est vrai, depuis les années 1970, une mondialisation mal régulée a entraîné des disparités salariales scandaleuses. C'est pourquoi j'ai proposé d'instaurer une Progressivité des Cotisations Sociales, ma mesure n°9, qui permettra d'augmenter significativement les bas salaires en réduisant les plus hauts. J'ai proposé également un Impôt d'Écrêtement des Grosses Fortunes, ma mesure n°19, pour redistribuer à la population française environ 50 milliards d'euros et ainsi rétablir un meilleur équilibre financier entre le capital et le travail. Le Grand Plan Emploi Publical, ma mesure n°4, luttera contre le chômage et assurera la formation des adultes aux métiers futurs. Car, de nos jours, la sécurisation des parcours tout au long de la vie doit constituer l'objectif central de la politique sociale.

Nous avons donc aussi besoin de nous entendre sur cet autre élément connexe au travail qui, comme la formation, fait partie du parcours de chacun, je veux parler de la retraite. Sujet délicat et inflammable comme on a pu le voir à maintes reprises ces dernières années. Pourquoi ? Eh bien, parce que la retraite est vécue dans notre pays comme l'acquis social le plus emblématique, celui qui établit une sorte d'égalité concrète entre les citoyens : il arrive un temps où chaque individu peut profiter à sa guise du temps de vie qui lui reste. Le problème est que, dans les faits, la retraite est loin d'être égalitaire contrairement aux promesses du système par répartition choisi après-guerre pour sa commodité immédiate. Il y a trop de disparités et d'illisibilité dans les niveaux de pension et les âges de départ selon les secteurs d'activité et les parcours professionnels. La confusion est accentuée par les partis politiques qui utilisent la retraite comme un marqueur idéologique et rivalisent de démagogie dans un sens comme dans l'autre. Il faut en sortir en faisant du 3^{ème} âge une perspective de quiétude pour tous.

Je propose une Normalisation Égalitaire du Système de Retraite. Chaque individu, quel que soit son parcours de vie précédent, c'est-à-dire quel que soit son nombre de trimestres travaillés, recevra du système public par répartition, une pension égale au SMIC à partir de 65 ans. Une retraite complémentaire privée ou publique par capitalisation sera possible grâce à des cotisations supplémentaires volontaires. De plus, entre 56 ans et 64 ans, tout le monde pourra choisir de continuer à travailler à temps plein ou de bénéficier d'une cessation progressive d'activité (CPA) pour adapter sa quantité de travail à la pénibilité physique ou psychologique ressentie avec un mécanisme de compensation salariale que je détaille sur le site SW2022.fr. Les cotisations sociales obligatoires pour le financement public des retraites par répartition seront adaptées dans le cadre de leur progressivité, mesure n°9 que j'ai proposée. La période de transition entre le système actuel et le nouveau système égalitaire fera l'objet de négociations avec les partenaires sociaux, qui s'appuieront en particulier sur le Fonds de Réserve des Retraites déjà existant. Celui-ci continuera d'être abondé, notamment par les cotisations volontaires pour la retraite complémentaire publique.

Ainsi le pic des retraites de 2040 pourra être franchi sereinement tout en mettant en place un système de retraite transparent et juste pour l'avenir.

Voilà, la clef politique n°25, c'est le levier social, celui qui agit principalement sur les problématiques liées au travail, cet élément central de la vie dans tous les foyers. La formation, les salaires, les conditions de travail, la retraite font l'objet d'âpres batailles et de vives tensions depuis bien longtemps entre les employeurs et les employés, entre les entreprises et les syndicats, arbitrées par un État dont le rôle et l'intérêt est d'apporter le plus de sérénité possible dans ce domaine. Pour que toutes les parties y trouvent leur compte, les parcours individuels doivent être sécurisés. En particulier, pour conforter le troisième âge, le système de retraite par répartition nécessite une réforme claire, reposant sur les principes d'égalité et de libre choix. Assurons à chacune et à chacun une retraite digne, quel qu'ait été son parcours de vie !

Je vous remercie de votre écoute, et je vous donne rendez-vous le 14 février prochain pour la clef n°26. Je vous dis donc : à bientôt !